

Commune d'ARVIEUX**DÉLIBÉRATION N° 2025-18****Séance du lundi 31 mars 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 9

L'an deux mil vingt-cinq,
Le trente et un mars,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Présents : 9

Date de la convocation : le 25 mars 2025.

Pouvoir : 0

Votants : 9

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER, Pascale BURGAT.

Absents excusés : Néant

Secrétaire : Pascale BURGAT

Objet : Convention entre Météo-France et la Commune d'Arvieux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention tripartite a été signée en 2016 entre le Département, Météo-France et la Commune pour l'implantation d'une station météo sur la parcelle ZA 206 (Sous la Draye) dans le cadre d'affiner la connaissance du risque forêt. Le Département était propriétaire de la station puisqu'il avait financé les équipements et travaux, et Météo-France en avait la gestion et l'exploitation. La commune mettait à disposition le terrain communal. Le Département a cédé son équipement à Météo-France qui souhaite homogénéiser la gestion du réseau d'observation et faire évoluer les équipements. La signature d'une nouvelle convention est nécessaire entre la Commune d'Arvieux et Météo-France pour la mise à disposition gracieuse de terrain pour accueillir la station météo automatique.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ⇒ **Approuve** l'exposé du Maire ;
- ⇒ **ACCEPTÉ** la convention telle qu'elle est présentée par Météo-France ;
- ⇒ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention correspondante à cette décision et tous les documents s'y rapportant ;

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian BLANC.

